



EScroquerie et abus de confiance sur ma mère...

Par **gegee**, le **20/02/2011** à **14:34**

Bonjour à tous,

Je recherche une solution, je ne sais pas si ce forum pourra m'aider... Orientez moi si vous pouvez !

Ma maman (qui est actuellement sans ressources mais qui est fille unique et qui héritera un jour de biens importants en capitaux et mobilier) est abusée par un homme qui lui ment et lui fait croire de fausses choses depuis 7 ANS !!!

Cette personne a une emprise totale sur ma mère et arrive à lui soutirer le peu d'argent qu'elle a pour vivre.

Il lui promet qu'ils vont vivre ensemble et qu'il va payer ses dettes, qu'il va lui rembourser tout ce qu'il lui a emprunté... mais rien n'arrive jamais. Il lui téléphone toute la journée, l'inonde de lettres d'amour et de textos. Il ne vit pas dans la même ville qu'elle et lui raconte beaucoup d'histoires abracadabrantes.

J'ai rencontré cette personne 2 fois dans ma vie, je lui ai indiqué ma position vis à vis de lui et de son attitude mais rien n'y fait.

L'identité qu'il donne est fausse, son nom n'existe pas, je ne sais pas comment je pourrais porter plainte contre cette personne qui vit sois disant sur Paris et moi qui suis sur Grenoble. Comment mettre ma maman à l'abri de cette personne ?

- Ma mère est en arrêt maladie pour dépression depuis 2 ans, son arrêt se termine ce mois-ci et ensuite elle sera au RSA. Elle vit des minimums sociaux car elle a eu une vie difficile personnellement. Je l'ai aidé dans les démarches auprès de l'assistante sociale et d'une psy, j'ai dû la faire "interner" l'année dernière pendant 2 mois car elle était à 2 doigts de se mettre en l'aire...

Je voudrais qu'elle se sorte de son pétrin qui prend fin mais tant que cette personne sera comme une sang-sue, elle ne fera rien de sa vie.

Je pense que l'homme qui abuse ma mère peut avoir une double-vie ou avoir plusieurs femmes comme ma mère et profite d'elles...

Je suis certaine qu'il attend que mes grands-parents meurent pour profiter de leur bien et tout lui prendre !

Ma mère n'est jamais allée dans la maison de ce gars depuis 7 ans, il lui a fait croire des choses en lui racontant de belles histoires d'achat de péniche, de maison dans la région

natale de ma mère, de gros héritage qui doit tomber, de maladie à soigner... Je pourrai écrire un roman tellement c'est invraisemblable.

Quand elle va le voir sur Paris, ils se rencontrent à l'Hôtel !!!

Je ne sais pas si je suis assez claire sur mon histoire mais si quelqu'un connaît ce genre de PB ou si vous avez des conseils, je suis à votre écoute.

Merci d'avance.

Gégée

Par **fra**, le **21/02/2011** à **12:04**

Bonjour, Madame,

Dans ce genre de situation, il serait, peut-être, bon de prévoir une mesure de protection juridique pour votre mère, moins lourde que la Tutelle, mais qui permettrait à la personne désignée pour l'assister de suivre l'évolution de son patrimoine.

Si les dérives devenaient trop importantes, son "compagnon" pourrait être assigné, par votre famille, en "**abus de faiblesse**" mais il faut se prévaloir, auparavant, de preuves solides, étayant ce que vous venez de rapporter.

Par **gegee**, le **23/02/2011** à **10:00**

Bonjour merci pour votre conseil, j'ai vu des notes de ma mère où sont notées toutes les sommes quelle lui a donné "prêté" ou avancé...

J'ai aussi vu ses comptes, j'ai vu que l'année dernière elle s'est mis encore plus dans "la Me..." en ne payant pas son loyer croyant que "l'argent allait arriver"...

Cette relation dure depuis bientôt 7 ans et ce n'est pas simple du tout !

Mes grands-parents sont âgés 82 ans mais ils ont la santé pour l'instant... Ils sont divorcés et ne sont pas soudés envers ce PB.

Par **fra**, le **23/02/2011** à **16:29**

Vous pouvez, quand même, aller voir un Avocat qui vous dira, en fonction des éléments que vous apporterez à l'appui de vos déclarations, quelle position prendre vis à vis du Juge des Tutelles.